Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 9 (1951)

Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Le pouvoir et l'opinion. Essai de psychologie politique et sociale [1]

On ne saurait assez recommander la lecture de ce très important livre de M. Alfred Sauvy, qui dirige à Paris l'Institut national d'études démographiques, et sa revue *Population*, et en qui il faut voir l'un des observateurs les plus lucides de notre temps.

Au départ, c'est tout le problème de l'information, indispensable pour éclairer comme il convient l'opinion publique, qui est posé : pour que le peuple soit souverain et pour que cette souveraineté s'exerce efficacement, il faut que ce souverain soit éclairé ; sinon, il commet des erreurs et, comme tout souverain, finit par être mis en tutelle. Cette considération est d'autant plus capitale, qu'« à travers les guerres et les détentes qui les suivent, à travers les crises et les périodes de haute conjoncture, on discerne un mouvement de fond, de longue durée, vers l'intervention ». Or, la divergence entre les faits et la présentation qui en est donnée est patente et chronique. Il sera bon de retenir ce parallèle avec la médecine pour ce qui est de la nécessité d'une juste observation et de l'application des mesures prescrites : sur des symptômes mal observés, le meilleur spécialiste du monde formulera un mauvais diagnostic ; si l'enchaînement des faits a été mal reconstitué par le diagnostic, le traitement sera fait à contre-temps ; enfin, si le traitement n'est pas observé, tous les mécomptes sont possibles.

L'imperfection de l'information tient dans une large mesure au caractère éminemment subjectif de l'opinion, même lorsqu'il s'agit de données relativement aisées à déterminer. Cette tendance est aggravée par la « démagogie d'information » dont le pouvoir pénétrant est considérable. Les remarques consacrées par M. Sauvy à la psychologie et aux mythes collectifs sont d'ailleurs presque journellement vérifiées par les faits. L'esprit humain est ainsi fait qu'il est extrêmement méfiant à l'égard de tout ce qui paraît condamner une croyance ou une opinion établie. D'où la gravité et la nocivité du préjugé. Quand on cherche à informer vraiment, on est souvent mal reçu ! Parmi les mythes économiques et sociaux, M. Sauvy évoque fort opportunément ceux du *passé béni* (« à mesure qu'une époque s'éloigne dans le temps, la mémoire exerce un effet sélectif en sa faveur ») et de l'*abondance*. Ces deux mythes se complètent d'ailleurs, car l'homme doit être pessimiste pour le présent et optimiste pour l'avenir, de façon à justifier à la fois son mécontentement, et ses revendications sociales ou la lutte de tous les jours.

---

[1] ALFRED SAUVY, *Le pouvoir et l'opinion. Essai de psychologie politique et sociale.* Payot (Bibliothèque économique), Paris 1949. 189 p.

Les mécanismes de la vie quotidienne sont devenus si complexes, qu'un ministre en vient à envier son interlocuteur d'avoir la chance de « pouvoir réfléchir » ! Mais, par ailleurs, contestera-t-on l'implacable sévérité de M. Sauvy quand il constate que la puissance politique redoute la lumière qui réduirait sa liberté d'action et mettrait ses faux pas en évidence ?

Sur le plan politique, aussi bien qu'économique et social, des décisions majeures de l'entre-deux-guerres et des années qui suivirent la seconde guerre mondiale s'expliquent par ces déficiences de l'observation, comme le montre une série d'exemples précis empruntés surtout à l'histoire récente de la France, mais aussi d'autres pays, ainsi qu'à l'évolution des relations internationales depuis 1945. — C'est parce que l'observation objective est exclusive de toute complaisance qu'il y est si rarement fait appel, pour ne pas contrarier les intérêts, les sentiments, les habitudes — d'où erreurs et pertes. Comme au théâtre (le livre de M. Sauvy abonde en comparaisons littéraires aussi fines que bienvenues) et selon la boutade, « il ne faut surprendre le public qu'avec ce qu'il attend ».

Puisqu'il faut gouverner, et donc pallier l'insuffisance de l'information, les divers régimes économiques ont cherché, chacun a sa manière, une solution à ce problème général. C'est ce qui amène M. Sauvy à exposer successivement la solution libérale, le régime français, la solution fasciste et la solution socialiste. Aucune de ces solutions n'est, pour l'heure, intégrale. Aussi bien, M. Sauvy ne se contente pas d'analyser les erreurs et les imperfections ; il préconise des réformes, dont on ne peut qu'énumérer les thèmes essentiels : absence de secret, sincérité totale, loyauté à tous les échelons, normalisation de la production et des méthodes, s'accompagnant de la spécialisation et de l'amélioration de la qualité, comptabilité rationnelle, claire et fractionnée, contrôle des revenus, information digne de ce nom ; bref, hygiène publique, administrative et morale.

Le monde extraordinairement interdépendant qu'est le nôtre exige, dans tous les domaines, compréhension et finesse. Quoi qu'on dise, la psychologie n'a pas perdu ses droits. Et ceux qui exercent à quelque titre que ce soit une fonction publique, qui enseignent, administrent, informent ou veulent savoir, se doivent de lire et de méditer l'analyse pénétrante de M. Alfred Sauvy ; son moindre mérite n'est pas la salutaire indépendance qui le caractérise.

JEAN HALPÉRIN.

La politique d'escompte (Essai critique) [1]

Les économistes se sont évertués et s'évertuent encore à découvrir les moyens, les systèmes propres à assurer à la monnaie une stabilité relativement satisfaisante. La politique d'escompte, c'est-à-dire la politique du taux d'escompte, a tenu longtemps la première place parmi les moyens employés par la Banque centrale pour lutter contre l'instabilité monétaire.

La monnaie a une valeur extérieure, qui se mesure par le cours des changes, et une valeur intérieure, s'illustrant par le niveau général des prix. Ces deux

[1] SUIM GÜVENIS, Dr ès sciences commerciales et économiques : *La politique d'escompte.* Librairie de l'Université de Lausanne, Librairie du Recueil Sirey. Paris Ve, 1950, 250 pages.

valeurs n'évoluant souvent pas dans les mêmes directions et dans les mêmes proportions, il en résulte une politique d'escompte extérieure et une politique d'escompte intérieure.

A brièvement parler, la politique d'escompte consiste à manier le taux d'escompte en vue de stabiliser la valeur extérieure ou intérieure de la monnaie.

Les théories relatives à la politique d'escompte sont-elles vraiment bien fondées ? Cette politique a-t-elle en réalité l'efficacité qu'on lui prête ? Ce sont les réponses à ces questions qui font l'objet de l'étude critique de M. Güvenis.

Dans une première partie, l'auteur fait l'historique des principales théories relatives d'une part à la politique d'escompte extérieure et d'autre part à la politique d'escompte intérieure.

Au point de vue extérieur, une hausse du taux d'escompte par exemple contracte d'abord la circulation monétaire, arrête la fuite des capitaux et en attire même de l'extérieur, d'où, résultat naturel, une baisse des prix nationaux au-dessous des prix mondiaux et en conséquence une balance commerciale devenant favorable. Pendant les siècles où l'usage de chèques comme moyen de paiement et la monnaie scripturale n'existaient pas où n'étaient pas si répandus, cette thèse de l'action du taux d'escompte sur le cours des changes et sur l'encaisse or pouvait se justifier.

Dans la politique d'escompte intérieure, les théories de Wicksell, Cassel, Hawtrey et Keynes sont spécialement approfondies. Elles ont toutes pour but la stabilisation générale du niveau des prix nationaux. Que le raisonnement soit basé sur le taux naturel de l'intérêt, sur le capital par rapport au taux effectif, sur la comparaison avec la stabilité du prix de l'or ou sur la dépense totale des consommateurs, il aboutit chez ces théoriciens à un emploi judicieux de la faculté qu'a la Banque centrale de hausser ou de baisser le taux d'escompte.

L'auteur, dans une deuxième partie appelée « Les faits », analyse l'évolution économique et monétaire entre les deux guerres mondiales et les répercussions de la politique d'escompte extérieure et intérieure, pratiquée par la Banque d'Angleterre, la Banque de France et les *Federal Reserve Banks*. En prenant les faits séparément, on constate que si quelques-unes des hausses du taux d'escompte, dans la politique d'escompte extérieure, entre les crises de 1921 et 1929, se révélèrent inefficaces, les autres se montrèrent au contraire efficaces, ce qui semblerait confirmer les théories relatives à la politique d'escompte extérieure. Cependant en considérant les faits dans leur ensemble et en suivant l'évolution ultérieure des événements, on doit conclure que les faits ne comprennent pas en réalité les théories. L'efficacité de courte durée qui a été atteinte est contrebalancée par des répercussions lointaines créant des déséquilibres beaucoup plus profonds, auxquels les élévations ultérieures du taux d'escompte restèrent impuissantes à remédier même momentanément.

La politique d'escompte intérieure ne fut pratiquée qu'aux Etats-Unis d'Amérique par le *Federal Reserve System*, du début de 1923 jusqu'à la fin de 1927. Cette politique fut couronnée de succès grâce à des circonstances favorables : ampleur de l'encaisse or, protection douanière très forte, indépendance dans la production. Mais cela ne signifie pas que c'est une panacée qui permet de stabiliser indéfiniment les prix. Son efficacité ne peut être que momentanée ou de courte durée, du fait que les circonstances ne s'y prêtent pas toujours.

Dans une troisième et dernière partie fort intéressante, l'auteur explique minutieusement, avec preuves à l'appui, pourquoi la politique d'escompte, aussi bien intérieure qu'extérieure, est inefficace à la longue et pourquoi elle est nocive à maints égards. Une constatation principale ressort : une hausse du taux d'escompte — et inversement une baisse de ce taux — exerce une double action sur la valeur de la monnaie. L'une de ces deux actions est relativement immédiate et se produit dans le sens qu'indiquent les théories, c'est-à-dire qu'elle bonifie la valeur de la monnaie. D'où efficacité pour lutter contre les malaises passagers, mais nocivité pour remédier à des déséquilibres profonds. Quant à la seconde action, elle s'exerce en sens contraire : elle déprécie la valeur de la monnaie. Son développement est relativement lent et, de ce fait, cette action se fait sentir avec un certain retard. De prime abord cette affirmation peut paraître paradoxale, mais les faits la confirment.

M. Güvenis explique notamment que les capitalistes ou les épargnants qui souhaitent la hausse du taux d'intérêt font erreur, car le renchérissement du loyer du capital provoque un ralentissement de l'activité économique, d'où le salaire de l'épargnant diminuera et pourra même toucher zéro si l'emploi est supprimé. Espérer un bénéfice de la hausse du taux de l'intérêt n'est qu'un mirage, dit l'auteur. D'autre part, une condition technique de la réussite de la politique d'escompte réside dans la dépendance du taux privé au taux officiel de la Banque centrale, qui dirige la politique d'escompte en modifiant son taux d'escompte. L'évolution du mode de règlement, particulièrement dans les pays anglo-saxons, au moyen du chèque, affaiblit l'efficacité de la politique d'escompte, chaque banque privée devenant une sorte de banque d'émission en émettant non une monnaie réelle, mais une monnaie dite scripturale. Cette nouvelle monnaie est actuellement contrôlée par les banques centrales qui pratiquent l'*Open Market Policy*.

Entre les deux guerres mondiales, les instabilités monétaires rendirent inefficaces la politique d'escompte. Les capitaux en général se dirigeaient non vers les places où le taux de l'escompte était le plus élevé, mais vers celles qui offraient un milieu favorable à la spéculation.

L'auteur conclut que la politique d'escompte est une arme qui ne fonctionne en général pas ou, lorsqu'elle fonctionne, les préjudices qu'elle cause à la communauté l'emportent de beaucoup sur les bienfaits. Cette politique, en raison des élévations fréquentes du taux de l'intérêt, frappe la production, soit la richesse de la communauté ; par conséquent elle n'autorise pas la réalisation du plein emploi ; au contraire, elle entraîne un accroissement du chômage. Pour M. Güvenis, la politique de crédit la meilleure est celle qui crée un développement régulier de la production et une réduction du chômage tout en gardant à la valeur de la monnaie une stabilité suffisante. Et la condition primordiale de la réalisation de cette situation idéale est la modicité du taux d'intérêt.

Cet important ouvrage évite la compulsion d'un grand nombre de publications ; il est le seul à notre connaissance qui traite à la fois la politique d'escompte intérieure et extérieure et qui formule des critiques contre l'une et l'autre de ces politiques. Nous le recommandons tout spécialement à nos lecteurs.

A. VUILLE.

Grandeur et décadence du Plan Marshall [1]

Il y a quelques années que ce livre a été écrit et devait paraître immédiatement après la signature du Plan Marshall. Toutefois, il n'a rien perdu de son actualité ni de sa valeur, car l'auteur envisage le problème des échanges internationaux dans son ensemble, examine d'une manière approfondie les données afin d'énoncer une solution apte à le résoudre efficacement. « A des problèmes bien posés, nous avons dans les dernières années donné de mauvaises solutions. Aujourd'hui, nous ne devons plus nous tromper », écrit M. J. Lévy-Jacquemin dans son préambule.

Si l'économie européenne se relève plus rapidement qu'après la première guerre mondiale, il s'en faut que l'équilibre soit complètement rétabli et les difficultés paraissaient insurmontables avant la mise sur pied du Plan Marshall. Les pays peu développés auraient su gré des biens les plus divers afin de s'équiper plus rapidement. Mais à quoi aurait servi que les nations au niveau plus élevé en fasse le sacrifice si elles n'étaient payées immédiatement afin de pouvoir régler leurs propres dettes aux Etats-Unis ? Pourtant, il eût été dommage d'y renoncer et de retarder d'autant la prospérité générale qui doit résulter du développement des pays retardés. Aussi le plan prévoit-il qu'une traite peut être tirée par la nation créancière sur la prospérité future des pays actuellement en retard, en faveur des Etats-Unis.

« De cette manière, un pays sera acquitté de sa dette extérieure en dollars dans la mesure où il aura contribué à l'équipement des pays retardés, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres pays ».

Ce plan n'est pas exempt de critiques et d'objections. Ce sera la tâche de M. Lévy-Jacquemin de les analyser très soigneusement au terme de la première partie de son ouvrage, qu'il a consacrée à l'étude du passé, du déséquilibre systématique des échanges, aux enseignements de Bretton-Woods, ainsi qu'à la situation européenne et à la position des Etats-Unis.

Dans la seconde partie de son livre, l'auteur propose une convention qui résisterait aux critiques adressées au Plan Marshall, permettrait d'agir plus efficacement et contribuerait au développement du sentiment de la solidarité humaine.

Maintenant que les vues de l'auteur se révèlent douloureusement exactes, que les critiques qu'il a formulées se trouvent être confirmées par l'expérience de trois ans, *Grandeur et décadence du Plan Marshall* conserve tout son intérêt.

Le problème des échanges internationaux ne sera pas résolu lorsque l'aide américaine au titre du Plan Marshall sera terminée, si l'on n'adopte à temps une convention semblable à celle que propose M. Lévy-Jacquemin, qui a su regarder au delà de l'offre Marshall, alors qu'elle n'était pas encore acceptée.

P. CHESAUX.

---

[1] J. LÉVY-JACQUEMIN : *Grandeur et décadence du Plan Marshall.* Préface de M. Maurice Schumann. Librairie Marcel Rivière & Cie, Paris, 1948, 75 pages.

Problèmes d'organisation de l'entreprise [1]

C'est certainement avec une grande satisfaction, mêlée de reconnaissance, que les étudiants de M. le professeur Bourquin ont accueilli *Problèmes d'organisation de l'entreprise* et plus encore les aînés qui ont quitté l'université et retrouvent dans une forme définitive les cours qu'ils ont suivis avec tant d'intérêt.

Comme le remarque l'auteur dans l'avant-propos, cet ouvrage, sans obéir à un plan rigoureux, réunit « quelques articles dont chacun traite l'un des aspects particuliers de ces organismes si vivants et si complexes que constituent les entreprises industrielles et commerciales ».

Dès le premier chapitre, nous voilà plongés au cœur même de l'entreprise pour suivre dans ses ramifications jusqu'au dernier apprenti le pouvoir et l'autorité émanant du chef suprême. Les relations qui lient tous ceux qui concourent au même but doivent être celles de collaborateurs, d'hommes et non de numéros anonymes. Et c'est l'occasion pour M. Bourquin d'insister sur les aspects psychologiques et sociaux du problème. Quatre exemples, ainsi qu'une surprenante comparaison avec l'armée, illustrent la manière dont jouent les principes de hiérarchie du personnel dans les entreprises de constructions, les maisons de vente à succursales multiples, les établissements de crédit et les administrations publiques.

Pour que chaque machine travaille en permanence, afin d'éviter les embouteillages et les à-coups dans la production, une comptabilité temps est indispensable et fournira en outre l'élément principal du prix de revient : le temps de travail et les salaires. Cette étude fait l'objet du deuxième chapitre, intitulé : « La prévision et le contrôle des délais de production ».

La troisième étude est consacrée au budget de trésorerie. Il ne suffit plus de connaître les résultats du passé. On exige du comptable qu'il prévoie le bénéfice ou la perte du prochain exercice, ainsi que les recettes et les dépenses, car sur la base des renseignements qu'il fournira, le chef d'entreprise établira le plan de financement des importantes commandes qu'il reçoit, décidera l'augmentation du capital ou sollicitera un emprunt.

La comptabilité publique offre de précieux enseignements et donne le champ à d'instructives comparaisons avec la comptabilité privée. Dans la quatrième étude, « Le budget d'une corporation de droit public », M. le professeur Bourquin étudie l'évolution de la comptabilité publique depuis le budget primitif, simple copie du compte de caisse au budget moderne qui répartit les recettes et les dépenses sur les exercices effectivement touchés, établit un bilan aussi exact que celui d'une société anonyme. L'influence mutuelle de la comptabilité publique et de la comptabilité privée a été profitable à toutes deux : la première ayant pris le bilan à la seconde en échange de son budget.

---

[1] M. Bourquin, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, expert comptable et organisateur-conseil : *Problèmes d'organisation de l'entreprise.* Librairie de l'Université, F. Rouge & Cie S. A., Lausanne, 1950, 196 pages.

Enfin, dans la dernière étude, « éprouvant la solidité de l'édifice comptable comme l'ingénieur vérifie, par des essais, la résistance des matériaux employés », M. le professeur Bourquin examine comment il résiste aux efforts des fraudeurs de toute sorte.

Résumer cet important ouvrage est impossible sans trahir non seulement la pensée de l'auteur, mais encore le plan rigoureux de chaque étude, la clarté de chaque paragraphe, le style incisif, le rythme rapide de la phrase et la fine ironie qui s'y mêle parfois.

En remerciant M. le professeur Bourquin d'avoir bien voulu réunir ces études en un volume, nous pouvons lui assurer qu'il a atteint le but qu'il s'est fixé dans l'avant-propos : le lecteur trouvera goût à poursuivre l'étude si captivante des conditions psychologiques et techniques de la vie de l'entreprise.

P. CHESAUX.

La propriété immobilière en Suisse — Situation et perspectives [1]

Fidèle à leur tradition d'exposer dans un opuscule un sujet d'économie nationale ou internationale contemporaine, les *Cahiers de l'actualité économique* consacrent un numéro à la propriété immobilière en Suisse, à sa situation actuelle et à ses perspectives.

Ces problèmes sont plus que jamais d'actualité, en Suisse comme à l'étranger. La crise du logement qui sévit depuis dix ans environ en témoigne bien. Les autorités fédérales ont dû prendre bon nombre de mesures pour protéger propriétaires et locataires, afin d'encourager la construction sans que les prix soient prohibitifs, paysans et fermiers, afin d'éviter les spéculations sur les terres.

La liberté a dû faire des concessions au contrôle des prix et des loyers, ainsi qu'aux multiples arrêtés pris en vertu des pleins pouvoirs. Or, comme l'écrit dans la préface M. le Dr E. Fischer, secrétaire général de la Société suisse des entrepreneurs, « le maintien de ce contrôle constituerait une violation des principes fondamentaux de notre constitution et serait en contradiction avec les conceptions dominantes chez nous en matière juridique et en matière économique ». Un retour aux conditions normales est indispensable, et c'est le but de M. Max Montchal de nous le démontrer.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur expose les principes fondamentaux de la propriété, ses garanties et sa protection en droit suisse, les restrictions légales ordinaires et extraordinaires ainsi que les restrictions volontaires d'usage. Puis examinant les principales sortes de propriétés foncières, l'auteur consacre un paragraphe détaillé aux propriétés par étage ou d'appartement admises par certains droits étrangers, mais que le Code civil suisse ne reconnaît pas, puisqu'il est basé sur le système vertical qui n'offre pas la possibilité de créer sur un même fonds des couches horizontales de propriété distincte.

[1] MAX MONTCHAL : « La propriété immobilière en Suisse — Situation et perspectives ». Préface : Dr E. Fischer, secrétaire général de la Société suisse des entrepreneurs. Les Editions Radar, Genève. *Les cahiers de l'actualité économique*, No 20, 47 pages.

Après avoir étudié la construction, le logement, la location, l'auteur examine encore le droit d'exception dans le domaine immobilier, c'est-à-dire l'ensemble des arrêtés pris par le Conseil fédéral, d'ordonnances décrétées par le Département de l'économie publique, des directives et des prescriptions émanant de l'Office fédéral du contrôle des prix.

Enfin, M. M. Montchal aborde les perspectives de la propriété immobilière et son aspect juridique actuel ; c'est là que le lecteur trouvera exposé le point de vue du Conseil fédéral selon les divers messages aux Chambres fédérales, publiés depuis la fin de la guerre et dans lesquels il exprime l'opinion qu'il n'existe pas une question immobilière indépendante, mais qu'elle consiste en un secteur important en relation étroite avec la situation économique générale.

Pour terminer, dans une conclusion pertinente, M. M. Montchal rappelle que les mesures d'exceptions doivent être abandonnées et les problèmes résolus au moyen de voies normales.

Enrichi de graphiques et de tableaux synoptiques dont nous relevons spécialement celui des obligations et des droits des propriétaires et des locataires selon le Code des obligations, cet ouvrage, dont la clarté et la concision sont les qualités maîtresses, est le bienvenu par sa précieuse documentation. Nous sommes certains que le lecteur tirera le plus grand profit de cet opuscule dans son activité immobilière pratique.

P. CHESAUX.

Revue internationale du Travail

Publiée mensuellement par le Bureau international du Travail depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires ; des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : 2 francs suisses. Abonnement annuel : 20 francs suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du BIT sur demande adressée au bureau international du Travail, Genève. (Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise et espagnole.)

Tous les services du

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE
garantie par l'Etat

sont à votre entière disposition

36 Agences dans le canton - LAUSANNE

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

Dr MORF OTTO : *Das Verhältnis von Wirtschaftstheorie und Wirtschaftsgeschichte bei Karl Marx.* A. Francke AG. Verlag Berne 1951. 123 pages.

NIEHANS JÜRG : *Ausgleichsgesetze der Amerikanischen Zahlungsbilanz.* A. Francke AG. Verlag Berne. 165 pages.

Publications de la Banque nationale suisse (bureau de statistique) : *Das schweizerische Bankwesen im Jahre 1950.* Orell Füssli Verlag 1951. 258 pages.

Publications du Bureau International du Travail : *La rémunération au rendement.* Genève 1951. 217 pages.

Publications des Nations Unies : *Etude économique sur l'Asie et l'Extrême Orient 1949.* New-York 1950. 564 pages.
— *Nationalité de la femme mariée.* New-York 1950. 72 pages.

Publications de l'Unesco : Bulletin international des sciences sociales. *Le problème de la balance commerciale à long terme.* Paris 1951. 198 pages.

RIMLI BRUNO : *Sozialpolitische Ideen der Liberal-Konservativen in der Schweiz (1815-1939).* Europa Verlag Zürich 1951. 289 pages.

SIEGFRIED ANDRÉ : *Voyage aux Indes.* Librairie Armand Colin. Paris 1951. 160 pages.

SIMONDE DE SISMONDI J.-C.-L. : *Nouveaux principes d'économie politique.* Edition Jeheber. 1951. 345 pages.

WYLER ALBERT : *La paix avec l'Allemagne et le droit international.* Librairie Rouge & Cie. Lausanne 1951. 113 pages.

Dr WYSS E. : *Die Praxis der Bundessteuern.* Verlag für Recht und Gesellschaft AG. Bâle 1951.

Nous tenons à la disposition de nos membres les périodiques suivants :

Revue suisse d'Economie politique et de statistique.

Aussenwirtschaft, Zeitschrift für internationale Wirtschaftsbeziehungen.

Revue de droit administratif et de droit fiscal.

Kyklos, revue internationale des sciences sociales, vol. IV, 1950.

The Economist.

Revue de Science et de Législation financières.

Producteurs, publications de l'Institut technique des salaires.

Revue d'histoire économique et sociale.

Revue internationale du Travail.

Revue française du Travail.

Etudes économiques, publiées à Mons.

Revue économique.

Revista de Economia, publiée à Lisbonne.

Economica, publiée par The London School of Economics and political Science.

The Monthly Labor Review, publiée par The Department of Labor des U. S. A.

La Revue du Travail, publiée par le Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale de Belgique.

La Revue Pratique des questions commerciales et économiques, publiée par l'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et consulaires de Liège.

La Vie de l'Entreprise, publiée à Lille.